



Martigues Badminton Club (MABC)

N° Sous-Préfecture : W134001954

N° SIREN : 4494482080016

FICHE D'INFORMATION

Saison 2023 - 2024

Toutes les informations sont accessibles sur le site du club : <http://www.martiguesbc.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100024229352689>

Les activités du MABC se déroulent au

Gymnase Jean Lurçat :

Boulevard des Rayettes 13500 - Martigues

Un large choix de créneaux est proposé :

Mardi :	18h00 – 22h00	Loisirs Adultes	
Mercredi :	17h30 – 19h30	Entraînement Jeunes	
	19h30 – 22h00	Loisirs Adultes	
Jeu	di :	18h00 – 22h00	Loisirs Adultes
Vend	redi :	18h00 – 21h00	Loisirs Adultes et Jeunes

Entraînements adultes à définir en fonction des participants

Pour tous les âges :

Minibad	< 9 ans
Poussin	9 / 10 ans
Benjamin	11 / 12 ans
Minime	13 / 14 ans
Cadet	15 / 16 ans
Junior	17 / 18 ans
Senior	19 / 39 ans
Vétéran	40 ans et plus

Inscription :

Documents à fournir (disponibles sur le site de la fédération en suivant les liens ci-dessous).

- [Formulaire de prise de licence 2023/2024 Adultes renseigné](#) (cliquer sur le lien ou le copier dans votre navigateur).
- [Formulaire de prise de licence 2023/2024 Mineurs renseigné](#) (cliquer sur le lien ou le copier dans votre navigateur).

- [Questionnaire de santé Adulte](#) ou [Questionnaire de santé mineurs](#) (joint à la fiche d'information) rempli et attesté pour un renouvellement de licence (cliquer sur le lien ou le copier dans votre navigateur).

Ou

- [Certificat médical](#) (cliquer sur le lien ou le copier dans votre navigateur).
 - pour une première inscription
 - si vous avez répondu OUI dans une des rubriques du questionnaire de santé
 - si votre certificat médical à plus de 3 ans.

Vous pouvez poser vos questions à l'@ : secretaire@martiguesbc.fr

Cotisation :

- Jeune (poussin, benjamin, minime, cadet, junior) **100 €**
Jeune < 9 ans **75 €**
Le club est partenaire de l'opération « Collégien de Provence » ouvrant droit à des réductions à l'aide du porte-monnaie « Sports et culture ».
- Adulte (senior et vétéran) avec licence : **120 €**
adhésion seule : **70 €**

Le règlement peut se faire par ordre de préférence :

- Virement bancaire (**FR76 3000 4006 6700 0028 1862 834**), l'intitulé du virement nom et motif (licence, dons, ...),
- Paypal à l'@ tresorier@martiguesbc.fr, l'intitulé du paiement nom et motif (licence, dons, ...).
- Chèque à l'ordre du « Martigues Badminton Club » ou « MABC »,
- Espèces,

Formule « don » :

Possibilité de faire un don au MABC dont 66% du montant est déductible de l'impôt sur le revenu (article 200 du CGI). Le document *Cerfa* à joindre à la déclaration de revenu sera fourni par le club.





Martigues Badminton Club (MABC)

N° Sous-Préfecture : W134001954

N° SIREN : 4494482080016

La vie du club :

Le MABC est un club loisir mais qui encourage les compétiteurs à s'exprimer et à porter ses couleurs à l'extérieur.

Pour les inscriptions aux tournois et grands prix vous pouvez vous adresser directement aux responsables compétitions.

Nota : le créneau adulte 19h30 – 22h00 du mercredi soir est ouvert aux entrainements compétition.

De plus le MABC engage des équipes dans plusieurs catégories de compétitions interclubs (rencontres en semaine ouvertes à tous).

Si vous êtes intéressé(e) merci de vous renseigner lors de l'inscription.

Pour la participation à ces rencontres le maillot du club est obligatoire.

Il est proposé en début de saison avec une remise club pour le 1er exemplaire (se renseigner auprès d'un membre du bureau).

Le MABC propose la vente de volants à tous ses adhérents, à raison de 2 boîtes par mois pour chaque catégorie de volants avec une remise du club, au-delà à prix coutant. Pour cela il faut s'adresser aux responsables volants.

Tout au long de l'année des manifestations diverses sont proposées et le créneau du vendredi est privilégié pour ces manifestations.

Quelques règles de la vie du club :

Tous les jours d'ouvertures les terrains sont installés par les premiers arrivants et désinstallés en fin de soirée, la participation de tous les joueurs présents est de rigueur.

Aux heures d'affluence il est demandé d'éviter de monopoliser les terrains et de favoriser les rotations pour le plaisir de tous.

Si le nombre de participants sur un créneau horaire est trop élevé, il est demandé aux joueurs engagés sur les terrains de faire preuve de civisme et de limiter les matchs à 1 set gagnant le temps de revenir à une situation plus calme.

On vous attend !!!!!!!

Renseignements divers :

Site du club : <http://www.martiguesbc.fr>

Président : Christelle WYATT

Renseignements Tel : 06 61 40 84 47 / 06 98 70 67 76

Pour nous contacter, vous pouvez nous adresser un mail à mabcinfo@martiguesbc.fr

